



# VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

SG/SD

Saint-Maur-des-Fossés, le 14 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui se tiendra le :

**Mardi 19 novembre 2024**

**à 17 heures 30 (Salon Ziguinchor)**

## ORDRE DU JOUR

- 1) Appel nominal.
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 24 septembre 2024.
- 3) Protocole d'accord transactionnel entre la Ville de Saint-Maur-des-Fossés, le Centre Communal d'Action Sociale et Saint-Maur Paris-Est Habitat.
- 4) Communication par le Président des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil d'Administration en date du 24 septembre 2024 (articles R123-21 et R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président du Centre  
Communal d'Action Sociale,

**Pierre-Michel DELECROIX**